

PROCES VERBAL CONSEIL D'ÉCOLE
du 10 Novembre 2023 de l'ÉCOLE PUBLIQUE DE VASSELAY

Début de séance : 18h00

Présents: Inès CERON (Directrice), Caroline FOURNERY, Isabelle OUDART, Nicolas ERTEL et David CHEINET (les enseignants), Monsieur LEGER (Maire de la commune), Madame PETITJEAN (adjointe au Maire rattachée aux affaires scolaires), Monsieur GRILO (adjoint au Maire), Mesdames BRIERE, CAQUAIS-FRELAT, JOUSSELIN, NERON et Monsieur DUPRAT (représentants de parents d'élèves élus).

Absences excusées: Madame GOBLET (Inspectrice de l'Éducation Nationale de circonscription); ; Madame THOMAS (DDEN); Marion VERIN, Clémence PAYEN et Mathéo LE GUENNO (enseignants); Mesdames GONNET, SIBILAUD, (représentantes de parents d'élèves élus)

Présidente de séance : Mme CERON

Nomination d'une secrétaire de séance : Mme JOUSSELIN

Préambule : Le conseil d'école est l'instance principale de l'école. Il est présidé par la directrice de l'école et réunit les représentants de la communauté éducative. La directrice peut aussi convier après avis du conseil des maîtres toute personne concernée par l'ordre du jour. Le conseil d'école est réuni au moins trois fois par an.

Le conseil d'école vote le règlement intérieur et le projet d'organisation de la semaine scolaire. Il adopte le projet d'école et peut être consulté pour avis sur les actions pédagogiques, l'utilisation des moyens alloués à l'école, les activités périscolaires ou de manière générale, sur toute question qui intéresse la vie de l'école. Le conseil d'école est composé : de la directrice de l'école, de l'ensemble des maîtres affectés à l'école, du maire, d'un conseiller municipal, des représentants élus des parents d'élèves (autant de représentants que l'école comporte de classes), et du délégué départemental de l'éducation. L'ensemble de ces membres a le droit de vote.

Le conseil d'école décide à l'unanimité que les votes et avis se feront à main levée, sauf si un membre demande un avis écrit et secret.

1. Approbation du procès-verbal du 9 juin 2023

Aucune remarque n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

2. Équipe pédagogique, effectifs et organisation

Depuis la rentrée de septembre, l'effectif de l'école est de 147 élèves (soit une hausse de 2 élèves par rapport à la rentrée précédente). Nous comptons 111 familles.

- **19 élèves en Petite Section et 8 élèves de Moyenne Section soit un effectif de 27 élèves** dans la classe de Mme CERON. Mme PAYEN intervient le jeudi en tant que décharge de direction et un lundi sur trois. Mme CHOPY : l'ATSEM. L'après-midi, Mme CERON récupère les 23 MS de Mme FOURNERY et 1 GS (inclusion) pendant que les PS sont à la sieste (17 élèves)
- **15 élèves en Moyenne Section et 13 en Grande Section soit un effectif de 28 élèves** dans la classe de Mme FOURNERY. Mme LE ROY, l'ATSEM. Mme FOURNERY récupère tous les GS dont ceux de Mme VERIN dans sa classe l'après-midi : 25 élèves. Mme BELAREDJ (AESH) qui accompagne un élève en situation de handicap.
- **23 élèves en GS (13) /CP (10)** dans la classe de Mme VERIN et M. LE GUENNO (qui intervient le mardi).
- **25 élèves en CE1/CE2** dans la classe de M. ERTEL ; 17 CE1 et 8 CE2 .
- **23 élèves en CE2/CM1** dans la classe de Mme OUDART ; 4 CE2 et 19 CM1. Mme MARTIN (AESH) accompagne un élève en situation de handicap.
- **21 élèves en CM2** dans la classe de M. CHEINET.

Mme CERON a fait une offre de missions pour recruter des jeunes volontaires (18 à 25 ans) en contrat Service Civique. Mme DUCONGET Cléa a intégré l'école depuis le 6 novembre; fin de contrat fin juin 2024. Elle est rattachée à la classe des GS/CP le matin et aux MS l'après-midi.

3. Actions inscrites au Projet d'École 2023/2024

PRESENTATION DES ACTIONS DU PROJET D'ECOLE :

Le Projet d'Ecole s'appuie sur 4 domaines imposés par l'Institution :

- Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

Dans chacun de ces domaines, nous avons trouvé des actions avec leurs objectifs.

Domaine 1 : Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement

- **Travail spécifique de l'inférence, de l'implicite, de la déduction et de la logique** pour améliorer la compréhension fine. Sur tous les cycles.
- **Manipulation du petit matériel sur les cycles 2 et 3 (CP à CM2)** pour une meilleure compréhension de concepts abstraits.

Domaine 2 : La vie et le bien être de l'élève, le climat scolaire

- **Assurer la continuité entre l'école maternelle et élémentaire (liaison GS/CP)** : rassurer les élèves à l'entrée au CP
- **Ouvrir l'école maternelle aux parents (PS/MS/GS)** ; pour permettre aux parents de voir leur enfant dans un contexte différent et parfois de le découvrir autrement.
- **Classe de découverte dans un milieu montagnard. (CM2).** *Projet prévu du 17 au 22 mars 2024 à ALLEVARD. Monsieur CHEINET confie à Monsieur le maire la lettre de demande de subvention.*
- **Ateliers philosophiques** avec intervenant pour améliorer le climat de classe (respecter autrui et s'exprimer en langue française à l'oral : en lien avec le socle commun de connaissances et de compétences) du CE1 au CM2.

Domaine 3 : Les acteurs, la stratégie et le fonctionnement de l'école

- **Peindre à la manière de ...** sur les 3 cycles afin d'avoir une culture en arts visuels. Exposition temporaire dans les classes. *Premier artiste étudié (1er trimestre) : Delaunay (le cubisme)*
- **Pratique du chant** : chanter régulièrement afin de participer à une chorale (spectacle de fin d'année) Sur les 3 cycles.

Domaine 4 : L'école dans son environnement institutionnel et partenarial

- **Sensibiliser les enfants à la protection de leur environnement.** Projet avec la Communauté de Communes sur la prévention des déchets sur les 3 cycles (PS à CM2). Effet attendu : Connaître les consignes de tri, la gestion et la réduction des déchets
- **Les Activités Pédagogiques Complémentaires** : *elles ont commencé en fin de première période pendant 1 heure (16h15 - 17h00 ou 17h15), elles ont lieu le lundi, le mardi, le jeudi selon les niveaux de classe.*

ADOPTION DES ACTIONS INSCRITES AU PROJET D'ECOLE PAR L'ASSEMBLEE : OUI

Manifestations et sorties scolaires sur l'année scolaire 2023-2024 :

- Animation les 21 et 22 septembre autour des Jeux Olympiques et de la Bande dessinée au Centre Socio Culturel avec la bénévole de la médiathèque, pour les classes de Mme Oudart et M. Cheinet. Elaboration d'une BD sur les JO et exposition les 6 et 7 octobre au Centre socio culturel.
- Le 16 et 17 octobre : Intervention d'une animatrice de la Communauté de Communes dans toutes les classes sur le tri des déchets (redevance incitative, consignes de tri, quizz sur le recyclage (pour les classes élémentaires) et vidéo sur la vie des déchets). Premier module du projet, s'en suivront 3 autres modules : visite de la déchèterie de Saint Martin, marche verte et vertothèque (jeux sur le respect de l'environnement (18 et 19 décembre)
- Spectacle DUVAL : le 19 octobre 2023 pour tous les enfants de l'école au Centre Socio Culturel de Vasselay
- Spectacle « Les aventures du loup et de son amie Julie » de Frédéric LANGE au centre Socio Culturel de Vasselay pour les classes de Mme Verin et M. Ertel le 23 novembre au matin
- Tous les élèves de l'école iront voir un film au cinéma CGR de Bourges, le vendredi 22 décembre au matin . Le transport (3 ou 4 cars selon la disponibilité des grands cars) sera financé par la société de

transport HOUDRAY (que nous remercions d'ores et déjà) et la coopérative scolaire si besoin. Les places de cinéma (6,10 euros par enfant) seront financées par la coopérative scolaire et peut-être une petite participation par les familles sera demandée. Le Père Noël pourrait venir l'après-midi . Un goûter (gâteaux industriels) pourrait clôturer cette journée de Noël. **Recherche d'un Père Noël.**

- Spectacle Passerelle des Arts « Comme suspendu » : pour les classes de Mme CERON et de Mme FOURNERY (inscription pour le 23 ou 25 janvier à Saint martin : à confirmer)
- Exposition Scientifique FRMJC « De la Terre à l'Univers » : 27 mai (à confirmer par l'organisateur)
- Classe de neige pour les CM2 prévue du 17 au 22 mars 2024 à ALLEVARD
- Projet de visite, au printemps, chez un apiculteur à Saint Martin d'Auxigny (découverte de ruches, des abeilles et dégustation de miel dans les ruches) pour les classes de Mmes Ceron et Fournery.
- Projet de sortie à l'entreprise RIANs à Rians en fin d'année scolaire pour les élèves de Mmes Ceron et Fournery dans le cadre de la journée du lait.

Toutes ces sorties ainsi que les transports sont financés par la Coopérative Scolaire.

Cette liste est non exhaustive, d'autres sorties pourraient se rajouter au cours de l'année.

En sorties régulières, nous retrouvons :

- **Piscine** au Centre Nautique de Saint Douichard : du CP au CM2 tous les vendredis de 14h à 14h40 (dans l'eau). Du 15 septembre au 28 juin 2024.
- **Bibliothèque municipale** : 2 classes chaque lundi matin (début le 9 octobre)
- **Gymnase Cathy Melain à St Martin** : 2d trimestre (du 8 janvier au 19 avril 2024) , les jeudis matin pour 2 classes (MS au CM2) de 9h30 (départ école) à 11h (départ gymnase). Chaussures à semelles nettoyées.
- **Spectacle de fin d'année** : les enseignants envisagent pour cette année: un spectacle le vendredi 28 juin sur le temps scolaire (maternelle et CP le matin ; du CE1 au CM2 l'après-midi) au Centre Socio Culturel de Vasselay. Pour rappel, cette manifestation n'a aucun caractère obligatoire.
- **Pièces de théâtre** par les élèves de Messieurs ERTEL et CHEINET le 1er juillet 2024 au soir au Centre Socio-Culturel de Vasselay.

4. Règlement intérieur du Conseil d'Ecole et de l'Ecole

Mme CERON a envoyé, par mail, le 25 octobre, à tous les représentants de parents d'élèves élus, les deux règlements pour qu'ils en prennent connaissance et qu'ils lui fassent remonter les éventuelles remarques avant l'approbation lors de ce Conseil. Mme CERON a envoyé également le 25 octobre, par mail, le règlement intérieur du Conseil d'école à Monsieur le Maire et à Madame Petitjean.

Pour rappel, le règlement intérieur de l'école s'appuie sur le règlement intérieur départemental.

Mme CERON tient à rappeler aux parents de **bien respecter les horaires de classe** pour des raisons de sécurité et de bon déroulement de classe.

Petite modification à ce règlement intérieur : ajout de la mention « **De plus, une tenue vestimentaire correcte, décente et adaptée à la vie scolaire est exigée (pas de nombril à l'air, pas de vêtements trop courts).** ».

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité par l'assemblée, il est donc reconduit.

Il sera consultable à l'école, sur le blog et envoyé par mail à toutes les familles. La Charte Internet et la charte de la laïcité seront placées en annexe.

5. Coopérative Scolaire

Au 1er Septembre 2023, le solde était de : 1617,66 € . Solde au 31 octobre 2023 : 346 euros

ENTRÉES		SORTIES
<i>solde du compte Crédit Agricole au 1^{er} septembre 2023</i>	1617,66	<i>transport : car (2022-2023) : 865</i>
<i>adhésion des familles</i>	1533	<i>spectacles FOL (2022-2023) : 420</i>
		<i>achat d'ingrédients, gouters, petit matériel (bricolage...) : 52,03</i>
		<i>Spectacle DUVAL : 719</i>
		<i>acompte FRMJC : 167,20</i>
		<i>Acompte spectacle Langé : 225</i>

		adhésion OCCE : 356
TOTAL	3150,66	TOTAL : 2804,23

6. Sécurité

L'exercice d'évacuation :

Côté maternelle, il a eu lieu le 26 09 2023 à 11h20. Les enfants ont bien réagi dans l'ensemble, les explications ont été données juste avant l'exercice. Les enfants sont tous sortis par les portes donnant sur cour. Temps d'évacuation d'environ 20 secondes .

En ce qui concerne le côté élémentaire, exercice effectué le 28 09 2023 à 09h50. Rangement classe par classe (dans la cour) sans panique ni bousculade. L'équipe enseignante réitère la demande auprès de la municipalité d'avoir un système d'alarme incendie dans « l'algéco ».

Le PPMS (Plan Particulier de Mise en Sûreté) Attentat/ Intrusion :

A été effectué le 05 octobre 2023 à 10h50 (début de l'alerte). Scénario : un individu capuché portant un sac à dos a été vu par le voisinage en train d'escalader les grilles de l'école élémentaire. Déclenchement du signal d'alerte par la directrice ; n'ayant pas de dispositif d'alarme, la directrice a appelé (de son bureau) sur téléphone fixe les deux classes maternelles , sur le portable de M. Ertel (dans l'Algéco) et la classe de M. Cheinet (responsable côté élémentaire) M. Cheinet a donné le message aux autres collègues du même bâtiment avec toutes les consignes de mise en sûreté ainsi que la conduite à tenir durant l'exercice. Dans les deux classes maternelles et dans l'algéco, les portes ont été fermées à clé mais pas pour les 3 classes du bâtiment élémentaire car les portes ne ferment pas à clé de l'intérieur.. Les volets roulants ont été fermés, lumières éteintes, stores baissés, téléphones portables en silencieux... et les élèves se sont bien évidemment cachés et sont restés très silencieux. Seuls les volets du bâtiment élémentaire n'ont pas été fermés car il faut sortir pour les fermer. L'alerte a été levée à 11h15 pour les derniers prévenus.

7. Remerciements et besoins de l'école:

L'équipe enseignante remercie l'équipe municipale et la Communauté des Terres du Haut Berry pour les transports au gymnase et à la piscine pour cette année scolaire.

Un grand merci à la municipalité pour le tableau blanc dans la classe de Mme Fournery, les bancs qui seront prochainement installés dans les cours de récréation (appelés « bancs de l'amitié »), le changement de batterie de l'ordinateur de direction, la commande de jeux pédagogiques pour la maternelle (investissement); les enseignants renouvellent de sincères remerciements aux agents communaux pour tous les petits travaux qu'ils effectuent toujours efficacement et rapidement.

Merci aux parents pour les dons de livres, de jeux...

Enfin, remerciements à l'AAEP pour les décorations d'Halloween et pour le chèque de 1200 euros versé à la coopérative scolaire.

Monsieur le maire, Madame Petitjean et Madame Ceron s'étaient réunis le 28 septembre dernier afin de faire le point sur tous les besoins de l'école (humain, sécurité, numérique, petit et gros matériel, rénovations, travaux...). Tous les points abordés sont à l'étude par la municipalité.

L'équipe enseignante demande, ce jour, à la municipalité :

- besoin d'un pass des portes de l'élémentaire
- commencer les inscriptions de PS pour septembre 2024 (enfants nés en 2021) pour avoir au plus vite un effectif le plus réaliste. *Mme Petitjean note et le demandera à Monsieur le Maire .*
- brise vitres pour classe de Mme Fournery (si intrusion dans cour maternelle et qu'il faille s'échapper)
- commande investissement de Mme Fournery (bacs de rangement en plastique et réassort de pions)
- aménager local pour ranger les vélos et matériel sport (élémentaire)
- étagères pour rangement dans la salle d'archives
- antivirus à remettre à jour sur les ordinateurs de Mesdames Verin et Oudart

8. Questions ou remarques des parents d'élèves :

Les représentants de parents d'élèves envisagent de communiquer avec l'aide d'un site internet. Ils feront part du lien du site prochainement.

Peut-on mettre un lien sur ce site qui redirigera le visiteur vers le blog de l'école pour prendre connaissance des procès verbaux des différents conseils d'école ?

Madame Ceron, Directrice de l'école, est d'accord pour mettre ce lien sur le site qui redirigera les parents vers le blog de l'école.

Questions/Remarques à la Mairie :
École :

- Est-ce qu'une table et des chaises à la bonne hauteur sont commandées pour les enfants de moyenne section ?
Et si oui, quand la commande va-t-elle arriver ?

Après le problème rencontré dans la commande, Monsieur le Maire indique que Madame Ceron, Directrice de l'école, doit choisir la table (selon certains critères : forme, couleur, ...) et les chaises. Selon les choix faits, les délais de livraison pourront être d'un mois après la commande ou de plusieurs mois.

Mme Ceron indique qu'elle a été consultée pour le choix des chaises mais non pour la table.

Mme Petitjean, nous informe que les tables et les chaises sont commandées et que le délai annoncé par le fournisseur est de 8 à 10 semaines.

- Des parents remarquent que l'école vient seulement d'acquérir des tableaux blancs quand des petites communes passent déjà aux tableaux interactifs.

Monsieur le Maire indique que l'école a bénéficié du Plan de Relance Numérique, il y a 2 ans. Mme Ceron, précise qu'elle avait donné une liste de matériel qui pouvait être nécessaire à l'école et qui entrait dans le Plan de Relance Numérique. C'est la municipalité qui, parmi la liste transmise a fait le choix d'acquérir deux ordinateurs et deux vidéoprojecteurs.

Le corps enseignant précise que les 24 « petits ordinateurs » dédiés aux élèves sont un mixte entre tablette et ordinateur, l'écran étant tactile et le clavier peut être retiré.

- Il faudrait recruter un/e ATSEM pour aider la classe des GS/CP.

Ex : Qui accompagne les enfants aux toilettes ?

Monsieur le Maire précise que Madame Ceron a recruté une personne en service civique.

Mme Ceron rebondi sur le fait qu'une personne en service civique n'a pas les mêmes missions qu'une ATSEM (notamment pour la partie soin : accompagnement de l'enfant sur les gestes requis aux toilettes).

Ce recrutement comble donc en partie l'absence d'une ATSEM qui serait largement nécessaire pour Mme Verin en GS/CP dans le bâtiment élémentaire.

Le maire nous informe qu'ils n'ont pas trouvé, parmi le personnel actuel de la municipalité d'agent avec les diplômes requis pour ce poste.

Aucune offre d'emploi n'a été publiée car le maire nous précise qu'il n'y a pas le budget suffisant pour ce poste. La municipalité annonce que pour la rentrée prochaine, cela paraît évident qu'il y ait une nouvelle ATSEM.

- Quand est-ce que la construction/installation de la nouvelle classe maternelle est prévue ?

Lors du prochain Conseil Municipal, la municipalité décidera du choix technique de la nouvelle classe. Ce choix sera fait avant la fin de l'année 2023.

La nouvelle classe maternelle sera prête pour la rentrée de septembre 2024.

A cette occasion Mme Ceron demande à Mme Petitjean si les inscriptions des enfants nés en 2021 et qui sont donc susceptibles d'intégrer l'école à la rentrée de septembre 2024, peuvent d'ores et déjà avoir lieu en mairie et si elle peut donc communiquer à ce sujet.

En effet, elle explique que les nouvelles cartes scolaires sont étudiées début d'année 2024 et qu'il faudrait qu'elle puisse annoncer un chiffre certain d'inscriptions à la DSDEN à cette occasion.

- Pourrait-on planter des arbres dans les cours pour apporter un peu d'ombre et de fraîcheur aux enfants ?

La mairie a déjà planté des pommiers mais l'équipe enseignante a demandé de planter des arbres sans fleur car cela attire les abeilles.

Mme Ceron, après consultation de son équipe, nous informe ne pas se souvenir avoir demandé des arbres sans fleur. L'équipe rebondi sur le fait qu'un arbre dans la cour élémentaire, ne fait ni fleur ni fruit et qu'il pourrait donc être plantés d'autres arbres de cette espèce.

Cantine/Garderie :

○ **MYTHE OU REALITE**

Construction de la nouvelle cantine : elle devait débiter en janvier, puis en mars 2023.

(Article dans le journal « Le Berry Républicain » du 03 mars 2023, intitulé « Rencontre avec Jean-Luc Léger, nouveau Maire de Vasselay »)

- Cela devient très urgent, les locaux sont trop petits pour le nombre d'enfants.
- Il y a problème de **SECURITE** : une table est installée devant la sortie de secours !
- Il y a beaucoup de bruit : c'est un moment qui n'est pas apprécié et qui devient anxiogène. De plus, le temps très court accordé au repas de notre école ne permet pas aux enfants de décompresser.

Monsieur le maire répond que le précédent projet de cantine a été annulé, son coût était trop élevé. Il a sollicité à nouveau l'architecte pour réaliser un nouveau projet plus petit. Elle ne sera donc pas construite pour la rentrée prochaine. La mairie réfléchit à mettre en place 2 services et mutualiser l'école publique et l'école privée.

Mme Petitjean, nous indique la date du conseil municipal, le 16 novembre, et nous invite à y assister si on le souhaite.

- Serait-il possible de présenter les personnels de Mairie qui s'occupe des enfants, lors de la rentrée ?

Monsieur le maire répond que le personnel communal n'a pas à être présent dans l'école, sauf si Madame Ceron invite le personnel périscolaire le jour de la rentrée. Mme Ceron indique qu'elle n'a aucune objection à ce que le personnel municipal soit présent le jour de la rentrée pour effectuer les présentations sachant que les deux ATSEM sont toujours présentés ainsi que Mme Thomas comme à la rentrée 2023.

Elle suggère aussi, que comme pour l'école, la mairie pourrait organiser une réunion de rentrée, pour présenter son personnel et aussi expliquer les différentes démarches d'inscription à la cantine notamment, ainsi que de soumettre le règlement afin qu'il touche un maximum de parents.

Prochain conseil d'école prévu en mars 2024.

Fin de séance : 20h05

Mme JOUSSELIN



Mme CERON

